



PLACE AUX JEUNES DE CAROUGE

Réalise ton projet!

La Ville de Carouge lance un appel à projets et donne la parole aux jeunes en leur proposant d'agir directement sur leur environnement. Alors, si tu as entre 12 et 25 ans, que tu es Carougeois ou Carougeoise, et que tu as un idée qui vise à améliorer la vie dans l'espace public, propose-la et concrétise ton rêve.

Pour commencer, imagine un projet qui améliore la qualité de vie de la jeunesse Carougeoise dans les domaines culturel, sportif ou social, et réponds à l'appel à projet. Les dossiers peuvent être déposés en tout temps; un jury se réunira aussi souvent que nécessaire et sélectionnera les meilleurs projets qui renforcent les activités dans ces domaines et ont une valeur ajoutée pour la communauté. Elle donnera réponse aux candidat-e-s dans un délai de trois mois à compter de la dépose du dossier. Lis bien toutes les conditions de participation au verso ou appelle-nous pour tout renseignement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les jeunes de 12 à 25 ans résidant à Carouge peuvent proposer, à titre individuel ou au nom d'une association, des projets qui peuvent être financés jusqu'à hauteur de 5000 francs. Les projets peuvent être de nature culturelle, sociale ou sportive. Ils doivent être déposés par un-e résident-e de la Ville de Carouge, à son nom ou à celui d'une association dont il-elle est membre. Les projets doivent proposer une intervention au niveau local sur le territoire de la commune de Carouge.

Les projets peuvent impliquer des activités multiples qui peuvent s'étaler sur plusieurs mois, mais ils devront avoir pris fin au plus tard l'année civile suivant l'acceptation du projet. Les projets devront s'inscrire dans un ou dans plusieurs des domaines suivants :

1. **Accès à la culture, au sport et aux loisirs**
2. **Bien-vivre ensemble dans l'espace public**

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

1. Originalité et pertinence du projet par rapport aux lignes directrices de l'appel à projets et au diagnostic jeunesse de la Ville de Carouge
2. Bénéfices attendus : projet visant prioritairement les jeunes et ayant un impact social, culturel et/ou sportif à l'échelle de la commune
3. Faisabilité : projet réaliste et faisable qui s'appuie de manière autonome sur les ressources de la société civile

Le jury « Place aux jeunes », composé de représentant-e-s de l'administration et de la FASe aura la charge de la sélection des projets, après audition des initiant-e-s. Les ressources des TSHM et de la Maison de Quartier de Carouge sont à disposition des personnes désireuses de proposer un projet.

CONTACT ET ENVOI DES DOSSIERS

Service des Affaires Sociales
Jérôme Grand
Responsable du secteur jeunes, aîné-e-s et
action citoyenne
C j.grand@carouge.ch
T 022 307 9374

CONTACTS ET INFORMATION

Travailleurs sociaux hors les murs
3, place des Charmettes
1227 Carouge
Permanence à l'Espace 8
Boulevard des Promenades 8
Les mardis, de 16h30 à 18h30

Maison de Quartier de Carouge
Rue de la Tambourine 3

